

la Lettre

Gennes VAL de LOIRE

CHENEHUTTE-TREVES-CUNAUT ■ GENNES ■ GREZILLE ■ LE THOUREIL ■ SAINT-GEORGES-DES-SEPT-VOIES



CONSEIL MUNICIPAL

9 MAI*

15 MAI

19 JUIN

24 JUILLET

20 h – Maison des loisirs
A. Courtiaud - Gennes

*Chênehutte-Trèves-Cunault

REUNIONS PUBLIQUES

COMMUNE NOUVELLE

24 avril

Salle des loisirs
Grézillé – 20h

2 mai

Salle des Ponts
Les Rosiers-sur-Loire
20h30

Le vote du budget constitue un moment important dans la vie de la commune. C'était l'ordre du jour de la réunion du Conseil Municipal du lundi 10 avril dernier ; il a été voté à l'unanimité.

Ce budget est le deuxième de Gennes-Val de Loire. Il présente une double particularité :

- ⇒ C'est la 1^{ère} année d'intégration fiscale progressive pour les 5 communes composant Gennes-Val de Loire, à savoir la convergence, sur une période de 6 années, vers un taux moyen pondéré ;
- ⇒ C'est aussi l'année de l'harmonisation fiscale sur le périmètre des 43 communes de Saumur val de Loire.

Le conseil municipal a souhaité que le produit fiscal, à base constante, soit identique pour la commune de Gennes-Val de Loire entre 2016 et 2017. Elle se concrétise par la neutralité fiscale, pour le contribuable de Gennes-Val de Loire, sur la part prélevée par l'intercommunalité (Communauté d'agglomération Saumur val de Loire).*

Autre sujet d'actualité : le territoire de Saumur val de Loire est constitué de 7 pôles géographiques. Le pôle territorial Gennes/Les Rosiers ne peut exister que s'il est organisé en une seule entité politique. En ce sens, la création d'une commune nouvelle avec Les Rosiers-sur-Loire et St Martin-de-la-Place apporte la réponse à cette volonté.

Ce projet de regroupement pourrait voir le jour au 1^{er} janvier 2018.

Le projet territorial élaboré ensemble sera présenté lors d'une réunion publique à la salle des Ponts des Rosiers-sur-Loire le 2 mai 2017 à 20 h 30. Vous êtes tous conviés à y participer.

Jean-Yves FULNEAU
Maire de Gennes-Val de Loire

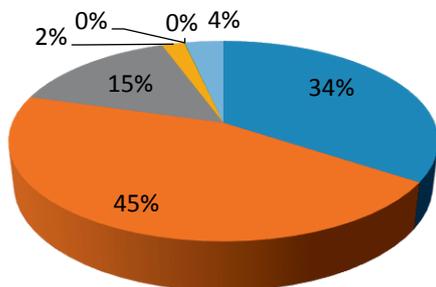
*voir page 3 « Fiscalité »

BUDGET

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

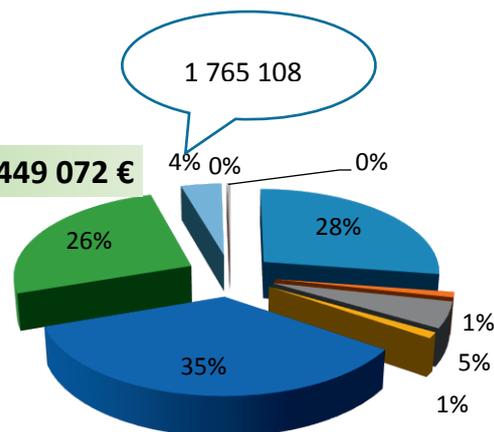
FONCTIONNEMENT

DEPENSES 2016 : 3 678 275 €



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Atténuations de produits
- Opérations d'ordre entre sections

RECETTES 2016 : 6 449 072 €

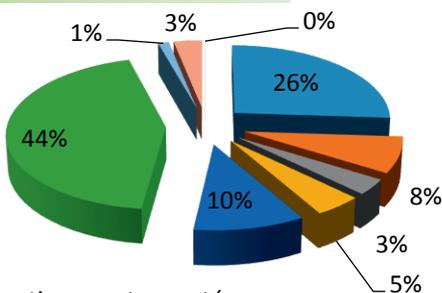


- Excédent de fonctionnement reporté
- Atténuations de charge
- Produits des services
- Opérations d'ordre entre sections
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits financiers

**Résultat de fonctionnement
avec résultat reporté N-1
2 770 797 €**

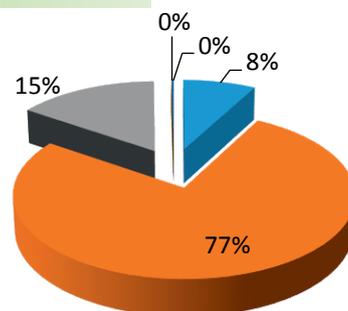
INVESTISSEMENT

Dépenses 2016 : 2 166 900 €



- Déficit d'investissement reporté
- Emprunts et dettes
- Opérations d'ordre entre sections
- Immobilisations incorporelles
- Subventions d'équipement versées
- Immobilisations corporelles
- Immobilisations en cours
- Programme pôle scolaire
- Autres immobilisations financières

Recettes 2016 : 1 625 494 €



- Opérations d'ordre entre sections
- Dotations, fonds, réserves
- Subventions d'investissement
- Emprunts et dettes
- Autres immobilisations financières

**Montant total des
subventions
encaissées
246 526 €**

RESULTAT D'INVESTISSEMENT

-541 406 €

LES CHANTIERS IMPORTANTS DE 2016

Montant total des travaux 1 345 263 €

La salle des loisirs et l'église du Thoureil
Les cloches de Cunault
Le site des Dames Barrau
L'extension de l'école publique de Gennes
La R751 à St Georges des 7 voies ...

La capacité d'autofinancement brute en 2016 est de 1 129 857 €.

L'encours de la dette est de 2 083 353 € ;
L'endettement est de 401 € par habitant.

BUDGET PRIMITIF 2017

FISCALITÉ

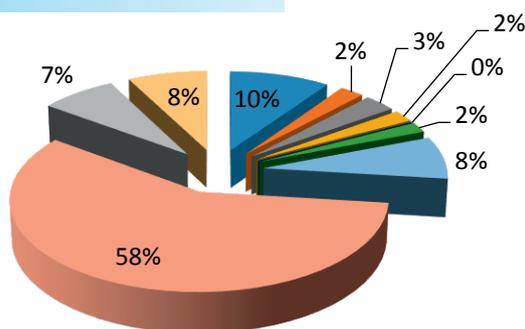
	TH	TFB	TFNB
Taux de la Communauté d'agglomération Saumur val de Loire			
Taux 2017	9,18%	1,28%	3,31%
Taux de la commune de Gennes-Val de Loire			
Taux votés en 2017 pour une harmonisation progressive jusqu'en 2020	13,89%	21,78%	38,13%

Les taux communaux sont diminués afin de neutraliser l'augmentation de la fiscalité intercommunale.

TH : taxe d'habitation
TFB : taxe sur le foncier bâti
TFNB : taxe sur le foncier non bâti

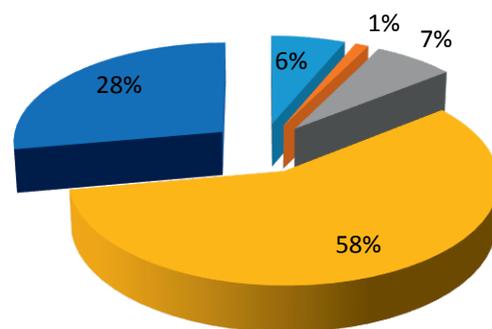
INVESTISSEMENT 2017

Dépenses 2017 : 5 610 413 €



- Déficit d'investissement reporté
- Dépenses imprévues
- Emprunts et dettes
- Opérations d'ordre entre sections
- Dotations fonds divers
- Immobilisations incorporelles
- Subventions d'équipement versées
- Immobilisations corporelles
- Immobilisations en cours
- Programme pôle scolaire

Recettes 2017 : 5 610 413 €



- Virement de la section de fonctionnement
- Produit des cessions d'immobilisations
- Opérations d'ordre entre sections
- Dotations, fonds, réserves
- Subventions d'investissement

L'ensemble des travaux prévus en 2017 sera réalisé sans recours à l'emprunt, grâce à notre capacité d'autofinancement.

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2017

MOBILIER, VEHICULES ET AUTRES 167 971 €

- Mobilier 102 925 €
- Véhicules 36 000 €
- Outillage et ponton 29 046 €

Études 69 000 €

- PLU 30 000 €
 - Bruyères du pin 39 000 €
- Chênehutte-Trèves-Cunault

BATIMENT 3 554 855 €



- Grézillé - Restaurant scolaire 657 800 €
- Maison de santé Etude 50 000 €
- Dames Barrau 1 230 435 €
- École publique - Gennes Extension 426 960 €
- Église du Prieuré de St-Georges-des-Sept-Voies 408 480 €
- Travaux mairie de Gennes 190 000 €

VOIRIE RESEAUX 611 270 €



- SIEML 242 550 €
- Liaisons douces 112 000 €
- Aménagement urbain Gennes 40 000 €
- Ilot du moulin et clos Baujon - Gennes 170 000 €

TOTAL

DES INVESTISSEMENTS

4 639 116 €

dont 2 850 927 €
de reste à réaliser 2016

Acquisitions immobilières 236 110 €

AGENDA

AVRIL

28 – Marché de printemps

APEL St Michel Gennes – 16h45

29 – Sortie nature avec la LPO

étang de Joreau à Gennes – Tourisme et Culture – Nombre de participants limité, inscription :

ctctourismetculture@laposte.net

06 63 17 30 61

29 et 30 - Fête de la batellerie

Jeanne Camille – Le Thoureil



MAI

1 - Ouverture du plan d'eau pêche

- Grézillé Pêche

4 – One woman show de et par Catherine DROUET

« La Marelle des souvenirs »

Maison des loisirs A. Courtiaud de Gennes 20h – Entrée gratuite

02 41 38 61 55



7 - Mai de l'orgue

Organiste Constance TAILLARD - Les Amis de Notre Dame de Cunault Prieurale de Cunault – Gratuit
06 62 11 50 28

8 – Concours de pétanque

devant le camping - Gennes Pétanque
7h réservation : 06 70 72 30 61 ou
02 41 38 08 53 ou 02 41 38 05 37

13 - Repas des aînés

Salle de Grézillé - 12 h

14 - Mai de l'orgue

Organiste Mayu HARADA - Les Amis de Notre Dame de Cunault - Prieurale de Cunault – Gratuit 06 62 11 50 28

14 – Vide ta chambre

Conseil municipal des jeunes
Maison des loisirs A. Courtiaud
Gennes – 11h à 17h

18, 19 et 20 - Théâtre "Les nuits blanches" de Dostoïevski

L'Orbière – St-Georges-des-Sept-Voies
- Hélice Terrestre 02 41 57 95 92

20 - Repas des aînés

Salle des loisirs de St-Georges-des-Sept-Voies – 12h

21 - Marché des métiers d'art

Comité des fêtes de Trèves-Cunault
Place Victor Dialand

21 - Mai de l'orgue

Organiste François-Xavier KERNIN
Les Amis de Notre Dame de Cunault Prieurale de Cunault - Gratuit
06 62 11 50 28

21 – Vide-greniers spécial petite enfance et concours de pétanque et palets

Etang de Chemellier – AIPE Coutures Chemellier Grézillé Inscription : aipecoutureschemelliergrezille@gmail.com – 06 77 51 02 77 ou
06 75 50 93 58

26 - Don du sang

Association Don du sang - Maison des Loisirs A. COURTIAUD à Gennes de 10h30 à 13h30

23 - Opéra : "Histoires sacrées"

par Angers Nantes Opéra - Les Amis de Notre-Dame de Cunault Prieurale de Cunault - 20h



28 - Mai de l'orgue

Organiste Adam TABAJDI - Les Amis de Notre Dame de Cunault Prieurale de Cunault - Gratuit - 06 62 11 50 28

28 – Brocante

Place et Maison du Vieux Puits
Le Thoureil

29 – Chorale de Sarreguemines

40 chanteurs - heure non déterminée
– Prieurale de Cunault

JUIN

du 1 au 7 - Exposition de peinture

Espace d'exposition Eglise St Eusèbe

3 – Journée nationale U9

(moins de 9 ans) - Entente Sportive Gennes Les Rosiers Stade de Gennes

3 et 4 – Fête des jardins

Quartier de St Eusèbe

06 22 38 55 71

nadine.navarro@hotmail.fr

du 9 au 13 - Exposition de l'atelier "Huile"

Familles rurales Espace d'exposition Eglise St Eusèbe

10 – Sortie d'observation et d'écoute des engoulevants,

oiseaux migrateurs – Association pour la Protection et la Découverte du Patrimoine Rural – Salle des fêtes de Grézillé – 21 h – Gratuit

Réservation : 02 41 45 53 61

ou grezille.apdpr@gmail.com

10 – Soirée spéciale Corse

Association communale des loisirs
Salle La Sansonnière St-Georges-des-Sept-Voies - 19 h

10 – Visite de la Roseraie Loubert

aux Rosiers-sur-Loire
Tourisme et Culture – Nombre de participants limité, inscription :
06 63 17 30 61

ctctourismetculture@laposte.net

15 au 29 Exposition Patchwork

France Patchwork et Familles rurales
Espace d'exposition Eglise St Eusèbe

16 – Fête de la musique

Plan d'eau - Grézillé Loisirs

16, 17 et 18 - Festival Flamenco en Loire

- Eoliharpe



16, 17 et 18 – Fête des moulins

Gennes-Val de Loire

17 - Fête de l'école à St Rémy-la-Varenne

- APE St Rémy - St Georges et Le Thoureil

17 – Gala de gym éveil et artistique

Familles rurales Maison des loisirs A. Courtaud Gennes - 16h
Entrée gratuite - ouvert à tous

18 – Initiation gratuite ski nautique

Club Nautique du Thoureil – de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h - Contact :
06 82 37 25 47

philippe.metay@univ-rennes2.fr

23 -Gala de danse Modern'jazz

Familles rurales – Maison des loisirs A. Courtaud Gennes - 16h - Ouvert à tous

23 - Feu de la St Jean

Association communale de St-Georges-des-Sept-Voies

24 – Fête des écoles

Salle des loisirs de Trèves – APE de Chênehutte-Trèves-Cunault – 14h30

25 – Brocante

Place et Maison du Vieux Puits
Le Thoureil

25 - Fête du Vélo

30 – Apéro concert

Groupe O'Clock – Amicale laïque de l'école Jules Verne Gennes – Parc du Château de la Roche – 19h - Gratuit

JUILLET

du 1 au 31 – Exposition photographique P. GIRAULT

Espace d'exposition Eglise St Eusèbe
Art et Patrimoine

1 – Fête des écoles

Amicale laïque de l'école Jules Verne Gennes

2 - Vide-greniers

APE St Rémy- St Georges et Le Thoureil - Quai des Mariniers Le Thoureil

2 – Fête des écoles

APEL des écoles privées Gennes
Parc du Château de la Roche

9 – Journée découverte du tir-à-l'arc

La Voie des Archers – St-Georges-des-Sept-Voies - de 10h à 18h - Gratuit
06 32 33 56 53

13 - Feux d'artifice 23h

16 – Les Heures Musicales

Quintette cuivre et orgue
Association des Amis de Notre Dame de Cunault - Prieurale de Cunault



19 – Les mercredis musicaux

(Elise HIRON, piano et Martin EGIDI, violoncelle) - Eglise de St-Pierre-en-Vaux – St-Georges-des-Sept-Voies
20 h - Adulte : 12 € - Membre : 10 €
Enfants et étudiants : 6 €
02 41 68 26 13 – sgd7v@orange.fr

du 19 au 22 - Cirque BIDON

Ile des loisirs de Gennes

21 - Apéro-circus

Cirque BIDON - Comités des fêtes de Gennes et des Rosiers - Ile des loisirs de Gennes 19 h

23 – Brocante

Place et Maison du Vieux Puits
Le Thoureil

22 – Concert piano / lecture

(Frédéric CHOPIN/Georges SAND)
Association des Amis de Notre Dame de Cunault - Eglise de Trèves

23 – Les Heures musicales

Association des Amis de Notre Dame de Cunault - Eglise de Trèves

22 et 23 - 8ème Trophée Loire silure

sur la Loire au port de Gennes Les Fervents de la Gaule

26 – Les mercredis musicaux

(Joël CARTIER, violon solo – Eléanor LEWIS CLOUE, viole de gambe Zdenka OSTADALOVA, clavecin) Eglise de St-Pierre-en-Vaux – St-Georges-des-Sept-Voies - 20 h - Adulte : 12 €
Membre : 10 € - Enfants et étudiants : 6 € - 02 41 68 26 13 sgd7v@orange.fr

29 - Déplacement à la cinéscénie du Puy du Fou

Familles Rurales – Inscriptions avant le 30 mai – départ à 19h45 La Sansonnière St-Georges-des-Sept-Voies – Adulte : 48 € adhérents : 44 € jeunes de 5 à 13 ans : 34 €
02 41 68 26 13 ou 02 41 57 94 89

30 – Les Heures musicales

Quatuor ALFAMA - Association des Amis de Notre Dame de Cunault Eglise de Trèves

Merci d'envoyer toutes les informations concernant les futures manifestations (date, lieu, heure) sur la messagerie :

comm.qvl@gmail.com.

Seules ces informations seront publiées.

VIE ASSOCIATIVE

Les Re-Belles Roses



Notre association rassemble des femmes qui ont été touchées par le cancer du sein.

Nos objectifs : Soutien moral, organisation d'évènements sportifs et/ou culturels, et pourquoi pas, se surpasser en relevant quelques défis. N'hésitez pas à en parler autour de vous

Tout le monde connaît quelqu'un qui a été touché par ce cancer !!!!!

Si vous souhaitez de plus amples renseignements ou nous rejoindre en tant que membre ou bienfaiteur, vous pouvez nous contacter : lesresbellesroses@gmail.com –

Christine 06 78 20 18 59 ou Nathalie 06 71 62 80 64.

Une randonnée semi nocturne sera organisée le vendredi 9 juin à 19h00 à l'île Olivier aux Rosiers sur Loire (inscription par mail ou téléphone)

Familles rurales



L'association Familles rurales organise un déplacement en bus pour assister au spectacle de la cinéscénie du Puy du Fou Samedi 29 juillet 2017, ouvert à tous à partir de 5 ans. Départ à 19h45 de la mairie déléguée de St-Georges-des-Sept-Voies. Inscriptions avant le 30 mai 2017. Tarifs adultes : 48 € - adhérents : 44 € - jeunes de 5 à 13 ans : 34 €. Contact : 02 41 68 26 13 ou 02 41 57 94 89.

Petites Cités de Caractère



Les communes du Thoureil et de Chênehutte-Trèves-Cunault font partie du réseau des Petites Cités de Caractère®.

Garantie de qualité, cette distinction impose aux communes labellisées de poursuivre sans cesse leurs efforts d'attractivité notamment par la réhabilitation du patrimoine.

Afin d'aider les habitants dans leurs démarches de projet de construction ou de modification extérieure d'habitation, l'association Petites Cités de Caractère® finance les conseils d'un Architecte du Patrimoine.

Ses conseils, gratuits pour les habitants de ces communes, sont prodigués sur place en amont d'un projet, et permettent d'éviter des difficultés ultérieures.

Prise de rendez-vous et renseignements auprès de l'animatrice du réseau au 06 85 29 09 44 ou par courriel deborah.bazille@pcc-paysdeloire.fr

VIE MUNICIPALE

AGENCE POSTALE ET MAIRIE DELEGUEE DE CHENEHUTTE-TREVES-CUNAUT

A compter du 2 mai 2017, Mme Christine CAMPO LE FOURNIER assurera l'accueil de l'agence postale de Chênehutte-Trèves-Cunault et, aussi, l'accueil de la mairie déléguée.

Les horaires d'ouverture de la mairie déléguée seront donc identiques à ceux de l'agence postale, à savoir : du mardi au samedi : 9h – 12h30 et le mercredi 9h – 12h30 et 14h30 – 17h.

MAIRIES DÉLÉGUÉES

Du 3 juillet au 1^{er} septembre 2017, les horaires d'ouverture des mairies déléguées sont modifiés :

GENNES	GRÉZILLÉ	LE THOUREIL	SAINT-GEORGES-DES-SEPT-VOIES
Du lundi au vendredi 9h – 12h30	Mardi 13h30 – 17h	Judi 13h30 – 17h	Mercredi 13h30 – 17h

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Tu as entre 2 et 16 ans, tu veux vendre tes livres, jouets, jeux, vêtements, objets de décoration ...

Le Conseil Municipal des Jeunes organise un « Vide ta chambre » le dimanche 14 mai 2017 à la Maison des Loisirs André Courtaud à GENNES.

Tables à réserver sur place de 10 h à 11 h au prix de 2 € la table de 1.80 m. Vente de 11 h à 17 h.

Pour les exposants, présentation obligatoire d'une pièce d'identité d'un responsable légale.

Vente de gâteaux et boissons sur place.



COMMISSION ESPACES VERTS

Arrêt des phytosanitaires

Le printemps est déjà bien installé.

Vous avez pu remarquer, en particulier dans les bourgs, que des petites plantes s'installaient dans les pieds des murs. **C'est le résultat de l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires décidé par la commune.**

Dorénavant, les services techniques continueront d'intervenir manuellement sur les pieds des murs des bâtiments publics uniquement. Il appartient donc à chacun (propriétaires ou occupants) d'entretenir ses pieds de murs. Nous vous invitons à investir cette tâche et à glisser à l'occasion une petite graine de fleurs pour remplacer l'herbe.

Propriétaires de haies, nous vous rappelons qu'un entretien régulier doit être fait pour éviter tout dépassement de branches sur le domaine public.

Concours des maisons fleuries

La commission des espaces verts vous informe du lancement du premier concours des maisons fleuries pour la commune de Gennes-Val de Loire.

Ce concours est placé sous le signe des fleurs, de l'environnement et du cadre de vie. Il a pour objectif de favoriser l'embellissement de notre commune et l'amélioration de la qualité de vie sur notre territoire.

Les jardinières et jardiniers intéressés sont invités à consulter le règlement et à s'inscrire en remplissant leur bulletin soit directement dans les différentes mairies, soit en le téléchargeant sur le site de la commune déléguée de Gennes (www.gennes.fr). La clôture des inscriptions est fixée au mardi 30 mai 2017.

Merci de votre participation à l'amélioration de notre cadre de vie.

PORTES OUVERTES

SERRES MUNICIPALES

Samedi 6 mai 2017

De 10h à 11h

Zone des Sabotiers – Gennes

Une plante sera remise à chaque visiteur (dans la limite des stocks disponibles).

PLANTATIONS DES HAIES CHAMPÊTRES – RAPPEL

La collectivité met en œuvre une opération de plantation de haies champêtres avec le soutien financier du conseil départemental de Maine et Loire et l'appui technique de la Chambre d'Agriculture.

Cette opération permet d'accompagner des projets individuels contribuant à l'amélioration du bocage sur le territoire.

Les agriculteurs, les particuliers et les collectivités peuvent bénéficier des aides financières. Renseignements auprès de votre commune (02 41 51 81 30) ou de l'agglomération Saumur Val de Loire (02 41 40 45 50).

Lettre d'information avril 2017 Mairie, Place de l'Etoile – Gennes, 49350 GENNES-VAL DE LOIRE – Tél : 02 41 51 81 30

Rédaction Commission Communication – **Directeur de Publication** Jean-Yves FULNEAU – **Création et mise en page**

Commission Communication – **Impression** Imprimerie Val de Loire – **Tirage** 3 500 exemplaires –

Dépôt légal 14 avril 2017

DIAGNOSTIC TERRITORIAL JEUNESSE AVEC JEUDEV

Le travail de diagnostic jeunesse, engagé à l'automne avec l'aide de la société JEUDEV, se poursuit sur le territoire de notre commune, en association avec les communes des Rosiers sur Loire, St Clément des Levées et St Martin de la Place.

Le mercredi 29 mars s'est tenue aux Rosiers-sur-Loire une deuxième réunion publique de présentation des résultats de l'enquête qualitative menée auprès des acteurs « jeunesse » du territoire, ainsi que de l'enquête par questionnaires réalisée auprès des 11-25 ans.

Malgré le faible auditoire présent, cette rencontre, qui se voulait participative, a permis de commencer à travailler en groupes autour de plusieurs thématiques mises en évidence par l'enquête : les problématiques de mobilité, le besoin et l'aménagement d'espaces jeunes et la question de l'accompagnement des projets.

Si vous souhaitez vous associer à cette démarche ou simplement vous tenir informé, n'hésitez pas à contacter le service Education/enfance Jeunesse :

<https://fr-fr.facebook.com/EducationEnfanceJeunesse/>



ELECTIONS

Dans le cadre de la commune nouvelle GENNES-VAL DE LOIRE, les électeurs devront **obligatoirement** présenter au président du bureau de vote de leur commune déléguée (**maintien des bureaux de votes dans les communes déléguées**), en même temps que la carte électorale, une pièce d'identité.

Plusieurs titres permettent de justifier de l'identité de l'électeur :

- Carte Nationale d'Identité
- Passeport
- Carte Vitale avec photographie
- Permis de conduire
- Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie
- Carte d'Identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie
- Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat
- Carte d'Identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- Carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la Société Nationale des Chemins de fer
- Livret de circulation, délivré par le Préfet en application de la loi n°69-3 du 3 janvier 1969
- Carte d'Identité d' élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat
- Carte d'Identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le Président de l'Assemblée Parlementaire
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange d'une pièce d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale



Ces titres doivent être en cours de validité. La carte nationale d'identité et le passeport peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.



Les électeurs et électrices non munis de l'une des pièces indiquées ci-dessus ne seront pas admis à participer au scrutin.

Procuration :

Les électeurs ayant des procurations pour des personnes inscrites dans une commune déléguée différente de la leur devront se rendre dans le bureau de vote de cette personne.

DATES DES ELECTIONS

Elections présidentielles :

1^{er} tour : 23 avril 2017

2^{ème} tour : 07 mai 2017

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à **19h**.

Elections législatives

1^{er} tour : 11 juin 2017

2^{ème} tour : 18 juin 2017

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à **18h**.